

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'engagement politique à l'honneur, ce 1<sup>er</sup> Août

Nyon, le 17 juillet 2024 – La partie officielle du 1<sup>er</sup> Août à Nyon mettra à l'honneur deux personnalités du milieu politique : M<sup>me</sup> Jessica Jaccoud, Conseillère nationale, ancienne Députée au Grand Conseil et ancienne Conseillère communale nyonnaise, et M. Daniel Grosjean, Président du Conseil communal. La cérémonie, présidée par M. le Municipal Olivier Riesen, se tiendra sur l'esplanade des Marronniers et se poursuivra en soirée à Rive pour se conclure par un feu d'artifice et un feu de joie. Des drapeaux seront distribués aux enfants. Des lampions pourront également être confectionnés lors d'un atelier au Musée du Léman.

#### Célébration œcuménique

Organisée par la Municipalité, la Fête nationale débutera jeudi 1<sup>er</sup> août à 10h15 avec la célébration œcuménique, sur l'esplanade des Marronniers (à la salle communale, à Perdtemps, en cas de pluie). Un apéritif suivra cette cérémonie matinale, permettant aux participants de partager un moment convivial.



#### Apéritif populaire

Dès 19h45, la Ville de Nyon offrira un apéritif populaire sur l'esplanade des Marronniers (à la salle communale, en cas de pluie), accompagné en musique par la Fanfare municipale. Des drapeaux seront offerts aux enfants.

#### Partie officielle

La partie officielle, présidée par **M. le Municipal Olivier Riesen**, commencera à 20h25 et sera introduite par la sonnerie des cloches du temple et de l'église catholique, accompagnée par la Fanfare municipale et les voix des *Nyon Singers*. Après la lecture du Pacte fédéral de 1291 par **M. Daniel Grosjean, Président du Conseil communal**, la cérémonie se poursuivra avec la Prière patriotique et le message de la Pastorale des églises nyonnaises par **M. Kevin Bonzon**, Pasteur auprès de l'EERV. **M<sup>me</sup> Jessica Jaccoud**, Conseillère nationale, prononcera ensuite l'allocution patriotique, avant que l'hymne national ne vienne clore cette partie officielle.

#### Cortège

Aux environs de 21h15, le cortège, emmené par l'Abbaye de Nyon et la Fanfare municipale, quittera l'esplanade des Marronniers pour rejoindre la place des fêtes de Rive, en empruntant la route du Cordon, les quais Louis-Bonnard et des Alpes et la rue de Rive. La circulation sera interrompue durant toute la durée du cortège.

#### Bal et animation musicale

En collaboration avec le Groupement des sociétés du lac (GSL), une buvette et divers stands de restauration seront à la disposition du public. Bal et animation musicale égayeront le bord du lac.

#### Feu d'artifice et feu de joie

A 22h15, les traditionnels feu d'artifice et feu de joie illumineront le ciel de Rive. Pour l'occasion, le château de Nyon sera paré des couleurs du drapeau fédéral.

#### Fabrique ton lampion du 1<sup>er</sup> Août !

Le Musée du Léman organise, **mercredi 31 juillet 2024, de 14h à 16h**, un atelier de fabrication de lampions. Les enfants dès 4 ans, accompagnés ou non de leurs parents, sont invités à décorer et assembler leur propre lampion de la Fête nationale. L'atelier dure environ deux heures. Le matériel est fourni au prix de 7 francs par lampion (goûter inclus). Inscription auprès du musée par téléphone, courriel, ou sur [museeduleman.ch](http://museeduleman.ch).

Musée du Léman, quai Louis-Bonnard 8, 022 316 42 50, [info@museeduleman.ch](mailto:info@museeduleman.ch)

> Suite de la page 1

**L'insigne *Pro Patria* de la Fête nationale 2024 :  
« Panneau indicateur de Suisse Rando »**

En 2024, l'insigne du 1<sup>er</sup> Août rend hommage à la randonnée. Il reprend le panneau de Suisse Rando précisant le temps de marche entre le siège de Pro Patria à Zurich et quatre lieux culturellement significatifs, symboles de la diversité linguistique et culturelle de la Suisse.

L'insigne a été fabriqué à Horn (TG) et assemblé dans des institutions pour personnes en situation de handicap à Zurich. L'idée et la conception ont été réalisées par des designers zurichois. L'insigne peut être acheté au prix de 5 francs/pièce à la réception de l'administration communale, place du Château 3, jusqu'au 29 juillet.



Programme complet sur [nyon.ch/1eraout](https://nyon.ch/1eraout)

**Contacts presse**

**M. Olivier Riesen**, Municipal, 079 501 61 64

**M. Stefan Garrido**, Responsable du Greffe municipal, 079 439 75 42